

220C2797
FR0012789667-DIV24

31 juillet 2020

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

AMPLITUDE SURGICAL

(Euronext Paris)

Le 30 juillet 2020 ont été annoncées les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée que la société PAI Partners envisage de déposer sur les titres de la société AMPLITUDE SURGICAL¹.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres AMPLITUDE SURGICAL sont applicables.

¹ Cf. notamment communiqué conjoint diffusé par les sociétés AMPLITUDE SURGICAL, PAI Partners et Apax Partners le 30 juillet 2020.